



Programme opérationnel FEDER Auvergne 2014-2020

**Axe prioritaire n°2 « Améliorer
l'accessibilité aux technologies de
l'information et de la communication (TIC),
leur utilisation et leur qualité »**

Le Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020

Quelques évolutions fortes par rapport au Programme Opérationnel 2007-2013 :

- Autorité de gestion = Conseil régional d'Auvergne
- Une logique de spécialisation imposée par la Commission européenne qui se traduit par l'identification d'objectifs spécifiques au sein des priorités d'investissement
- La mise en place d'indicateurs permettant à la Commission européenne de suivre l'effet levier induit par son cofinancement

Axe prioritaire n°2

"Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité"

2 objectifs spécifiques en lien avec les données publiques :

- L'un dédié aux données publiques et aux projets d'envergure régionale ou départementale : « Développer les usages numériques dans le domaine de l'accès aux données publiques »
- L'autre dédié aux projets numériques territorialisés et pouvant, entre autres, financer des projets liés aux données publiques dont l'envergure est infradépartementale : « Favoriser le développement des usages et services numériques territorialisés »

Objectif Spécifique

« Développer les usages numériques dans le domaine de l'accès aux données publiques »

Descriptif : favoriser à l'échelle départementale, régionale ou suprarégionale, l'émergence de services numériques facilitant l'accès aux données publiques : open data, enrichissement de contenus de systèmes d'information géographique...

Exemples d'actions éligibles : orthophotographies, actions d'information et de sensibilisation à l'open data, études relatives à la mise en place de projets de développement incluant des données publiques, développement d'applications sous réserve de leur mise à disposition dans le cadre d'un usage à but non lucratif.

Objectif Spécifique

« Développer les usages numériques dans le domaine de l'accès aux données publiques »

Dépenses éligibles : prestations et dépenses de personnel

Bénéficiaires : État, Région, Départements, Établissements publics, Associations, GIP

Montant alloué à cet objectif spécifique : maximum 900 K€

Taux de cofinancement : maximum 60%

Montant plancher des projets déposés : 10 K€ HT

Montant plafond de subvention FEDER par projet : 300 K€

Objectif Spécifique

« Favoriser le développement des usages et services numériques territorialisés »

Descriptif : favoriser à l'échelle des territoires l'émergence d'usages et de services numériques spécialisés (la notion de spécialisation s'entend comme découlant des caractéristiques et spécificités et enjeux du territoire).

Exemples d'actions éligibles : palette d'actions large (e-santé, e-culture, tiers lieux, interopérabilité dans les transports....) dont actions en faveur du développement de l'open data, développement d'applications de Systèmes d'Information Géographique accessibles aux collectivités, aux entreprises et aux citoyens...

Objectif Spécifique

« Favoriser le développement des usages et services numériques territorialisés »

Dépenses éligibles : prestations externes, équipements, frais de personnel, frais de déplacement et d'hébergement

Bénéficiaires : Collectivités territoriales et leurs groupements, GIP, Associations, Etablissements publics...

Montant alloué à cet objectif spécifique : maximum 1,8 M€

Taux de cofinancement : maximum 60%

Montant plancher des projets déposés : 10 K€ HT

Montant plafond de subvention FEDER par projet : 60 K€

Bilan des dossiers soutenus dans le cadre du Programme Opérationnel 2007-2013*

- 25% des dossiers soutenus en lien avec l'information géographique
- 1/5 de l'enveloppe FEDER alloué à des projets en lien avec l'information géographique soit près d'1 M€
- Exemples de projets soutenus : création ou évolution de SIG, vectorisation du cadastre, orthophotographie...

* Données sources des subventions accordées au titre du Programme Opérationnel 2007-2013 disponibles sur la plateforme opendata.auvergne.fr

Merci pour votre participation !

Contact :

Marlène Lesteven

Chef du service Développement des Usages Numériques

Mail : m.lesteven@cr-auvergne.fr

Tél : 04 73 31 81 74